

Note de Procédure N° 2014- 001

Passage des Degrés :
Degré Initiation, 1^{er} Degré CSO,
2^{ème} degré CSO



I.	Cadre général de la procédure	3
1.	Cadre réglementaire	3
II.	Rôle des différents intervenants:	3
2.	Rôle du responsable de club	3
1.	Rôle du moniteur du cavalier:	4
2.	Rôle du cavalier :	4
3.	Rôle de la commission de saut d'obstacles :	4
4.	Rôle de l'examineur :	4
5.	Rôle de l'administration de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres:	4
III.	Enchaînement des actions:	5
1.	Dépôt de la demande de passage de degré :	5
2.	Vérification de la demande :	5
3.	Acceptation/Déclinaison de la demande de passage de degré	8
4.	Désignation de l'examineur	8
5.	Déroulement de l'examen	9
6.	Changement de licence	10
IV.	Annexe I :	12
V.	Annexe II :	13



I. Cadre général de la procédure

1. Cadre réglementaire

La présente procédure s'inscrit dans le cadre de la réglementation mise en place par la Fédération Tunisienne des Sports Equestres organisant la participation des cavaliers inscrits à la Fédération Tunisienne des Sports Equestres aux concours nationaux et régionaux de Saut d'obstacles. Les principaux textes régissant cette réglementation sont les suivants :

- REGLEMENT OFFICIEL DES DEGRES
- DEGRE D'INITIATION
- PREMIER DEGRE CSO
- DEUXIEME DEGRE CSO
- CATEGORISATION DES LICENCES
- CATEGORISATION DES EPREUVES DE CSO

Elle a pour objectif de décrire les différentes étapes permettant aux cavaliers d'obtenir les degrés nécessaires pour la participation aux épreuves de Concours de Saut d'obstacles organisés sous l'égide de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.

Important: Tout nouveau licencié doit obligatoirement être inscrit avec une licence pratiquant sauf par dérogation écrite de la commission concernée.

II. Rôle des différents intervenants:

2. Rôle du responsable de club

- Déposer une demande de passage de degré à l'administration de la fédération
- Régler les frais nécessaires au passage de degré
- Mettre à la disposition de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres la logistique nécessaire au passage de degré demandé : l'infrastructure (Bureau, terrain, obstacles etc.), le matériel (selle, filet etc.), les chevaux etc.
- Etre responsable du cavalier souhaitant obtenir le degré : comportement, capacité théorique et technique etc.



1. Rôle du moniteur du cavalier:

- Assister l'examineur dans le test de passage de degré
- Donner son avis quant à l'octroi ou pas du degré demandé

2. Rôle du cavalier :

- Bien se préparer au passage de degré souhaité : Partie Pratique et Partie Théorique
- Se présenter en tenue correcte à l'examen de passage de degré.

3. Rôle de la commission de saut d'obstacles :

- Désigner l'examineur pour le passage de degré
- Coordonner le passage de degré avec le responsable du club, le moniteur, l'examineur et l'administration de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres

4. Rôle de l'examineur :

- Evaluer les candidats sur les volets théoriques demandés conformément à la documentation de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres : Résultat d'évaluation à remettre à l'administration de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.
- Animer les séances d'évaluation et évaluer les candidats sur les volets pratiques demandés conformément à la documentation de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres : Résultat d'évaluation à remettre à l'administration de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.

5. Rôle de l'administration de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres:

- Saisir les changements de licence sur le site de la FTSE



III. Enchaînement des actions:

1. Dépôt de la demande de passage de degré :

- a. Le responsable du club adresse une demande écrite au secrétariat de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres demandant le passage de degré (selon formulaire en Annexe I). Le document doit comporter les informations suivantes :
- ✓ Nom et cachet du club ou de l'association objet de la demande
 - ✓ Le nom et la signature du responsable du club
 - ✓ La date de la demande
 - ✓ Noms et Prénoms des cavaliers objet de la demande
 - ✓ Les numéros de licence des cavaliers objet de la demande
 - ✓ Les types de licence des cavaliers objet de la demande (avant passage)
 - ✓ Le passage de degré souhaité (Initiation, 1^{er} Degré, 2^{ème} Degré)
 - ✓ Le moniteur désigné par le club pour assister à l'examen (moniteur détenteur d'un BFE 1)
- b. Le responsable de club doit payer à l'avance les frais de passage de degré auprès du comptable de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres selon le barème suivant :

Nombre de cavaliers	Frais de passage de de degré par cavalier
1-3	40 dinars
4-9	30 dinars
>10	20 dinars

- c. Le secrétariat de la Fédération Tunisienne accuse réception de la demande contre décharge et classe la demande dans le courrier arrivées.

2. Vérification de la demande :

- a. **Dans la même journée** : Le secrétariat de la fédération vérifie la conformité de la demande du club et notamment les points suivants :
- ✓ Affiliation du club auteur de la demande
 - ✓ Pouvoir de la personne signataire de la demande



- ✓ Existence des cavaliers et du type de leur licence sur le site de la FTSE
- ✓ Cohérence du passage de degré demandé (voir tableau de passage paragraphe III-1-b)
- ✓ Vérification du règlement des frais de passage de degré selon le barème (selon Paragraphe III-1-b)
- ✓ Moniteur détient le BFE niveau 1

En cas d'anomalie, contacter le club demandeur pour l'informer de l'anomalie et lui demande de corriger la demande.

De préférence, l'étude du dossier doit se faire en présence du responsable du club : en cas d'indisponibilité de celui-ci cette étude peut se faire à posteriori mais dans la même journée.



b. Tableau de passage :

Type de Licence Actuel	Degré Demandé	Licence demandée	Commentaire
Pas de Licence	Degré Initiation	Licence Initiation	Possible sur dossier à approuver par la Commission Saut d'obstacles
Pas de Licence	1 ^{er} Degré	Licence Qualification	Possible sur dossier à approuver par la Commission Saut d'obstacles
Pas de Licence	2 ^{ème} Degré	Licence Compétition	Possible sur dossier à approuver par la Commission Saut d'obstacles
Licence Pratiquant	Degré Initiation	Licence Initiation	Permis
Licence Pratiquant	1 ^{er} Degré	Licence Qualification	Interdit
Licence Pratiquant	2 ^{ème} Degré	Licence Compétition	Interdit
Licence Initiation	1 ^{er} Degré	Licence Qualification	Permis : Participation préalable à 3 épreuves Qualification au minimum sinon par approbation de la commission Saut d'obstacles
Licence Initiation	2 ^{ème} Degré	Licence Compétition	Interdit
Licence Qualification	2 ^{ème} Degré	Licence Compétition	Permis : Participation préalable à 3 épreuves Qualification au minimum sinon par approbation de la commission Saut d'obstacles

c. **Dans la même journée de réception de la demande ou de la levée de**

l'anomalie: Si la demande ne comporte pas d'anomalies, ou si toutes les anomalies ont été levées, le secrétariat envoie la demande du club aux membres de la commission de saut d'obstacles.



3. Acceptation/Déclinaison de la demande de passage de degré

- a. **Dans la même journée:** La commission de saut d'obstacles reçoit la demande du club par mail.
- b. **Date de la demande +2 jour ouvrable au maximum:** Si le passage de degré nécessite une approbation de la commission de saut d'obstacles, celle-ci tranche pour accepter ou non la demande :
 - ✓ Si la demande est rejetée, le coordinateur de la commission informe le secrétariat de la Fédération par mail de la décision en indiquant les raisons de la décision de refus.
 - ✓ Si la demande est acceptée, la commission désigne un examinateur pour le passage de degré (voir paragraphe 4)
- c. **Date de la demande +3 jours ouvrables au maximum:** En cas de refus de la demande, le secrétariat informe le club demandeur par écrit de la décision en indiquant les raisons de la décision.

Important : Au-delà de 3 jours ouvrables, la demande est considérée comme acceptée par la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.

4. Désignation de l'examineur

- a. **Date de la demande +6 jours ouvrables au maximum:** La commission de saut d'obstacles désigne un examinateur pour effectuer le passage de degré. Les critères de sélection sont les suivants :
 - ✓ L'examineur doit être sur la liste des examinateurs agréés de la fédération
 - ✓ L'examineur ne doit pas exercer dans le club de l'un ou de plusieurs candidats au passage de degré
 - ✓ De manière générale l'examineur choisi doit être le plus neutre possible en fonction de la liste des candidats au passage de degré
 - ✓ Le principe de rotation doit être observé pour l'affectation des examinateurs
- b. La commission de saut d'obstacles doit informer le responsable du club du choix de l'examineur (par mail et par téléphone). Le responsable du club peut demander 1 seule et unique fois la désignation d'un autre examinateur et ce par écrit (mail ou par demande écrite au secrétariat de la fédération). Cette demande



doit se faire 24 heures après son information par la commission de saut d'obstacles.

- c. La commission de saut d'obstacles informe l'examineur de son affectation : En cas d'indisponibilité ou de refus de l'examineur, la commission de saut d'obstacles désigne un autre examinateur en utilisant les critères conformément au paragraphe III-4-a.
- d. L'examineur coordonne avec le responsable du club pour fixer la date et le lieu de l'examen du passage de degré. La date de l'examen ne doit pas dépasser **la date de la demande + 11 jours ouvrables**.

5. Déroulement de l'examen

- a. L'examen d'évaluation se fait en présence du moniteur désigné par le responsable du club dans la demande de passage de degré
- b. L'examineur vérifie l'identité des candidats et puis procède à leur l'évaluation théorique et pratique:

Evaluation Théorique : se fait par écrit de manière individuelle par les candidats. Elle se compose d'au moins 20 questions à choix multiples préparées par l'examineur et inspirées de la documentation mise à disposition par la Fédération des sports Equestres.

Une copie signée par l'examineur des feuilles d'examens doit être remise au secrétariat de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres avec la mention : **Acquis** ou **Non acquis**.

Evaluation Pratique : Peut se faire en reprise ou de manière individuelle pour le passage du degré initiation et 1^{er} degré se fait de manière individuelle pour le 2^{ème} degré.

Une feuille d'évaluation individuelle des candidats doit être réalisée par l'examineur avec un minimum de 10 éléments d'évaluation pratique. La feuille d'évaluation individuelle doit être signée par l'examineur avec la mention : **Acquis** ou **Non acquis**.

- c. L'examineur prépare un tableau récapitulatif de résultats pour tous les candidats ayant passé l'examen de passage de degré dûment signé par l'examineur avec la mention : **Acquis** ou **Non acquis** (voir annexe II)
- d. **Date de déroulement du concours + 2 jours ouvrables au maximum**
l'examineur envoie l'ensemble des documents d'examen au secrétariat de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres.



6. Changement de licence

- a. Le secrétariat de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres reçoit les documents relatifs au passage de degré :
- ✓ Feuille d'examen Théorique individuelle dûment signé avec la mention : **Acquis** ou **Non acquis**
 - ✓ Feuille d'évaluation pratique individuelle dûment signé avec la mention : **Acquis** ou **Non acquis**
 - ✓ Tableau récapitulatif de résultats pour tous les candidats ayant passé l'examen de passage de degré dûment signé par l'examineur avec la mention : **Acquis** ou **Non acquis**
- b. Le comptable de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres vérifie le tableau récapitulatif de résultats et procède au règlement des honoraires de l'examineur selon le barème suivant :

Nombre de candidats	Montant brut
Entre 1 et 5 candidats	40 dinars
Entre 6 et 10 candidats	80 dinars
Plus que 10 candidats	120 dinars



- c. **Date de réception des documents** : Le secrétariat de la Fédération informe le responsable du club et l'invite à régler les frais de changement de licence pour les candidats qui ont été admis au passage de grade selon le barème suivant.

Type de Licence Actuel	Nouvelle licence	Frais
Pas de Licence	Licence Initiation	20 dinars
Pas de Licence	Licence Qualification	20 dinars
Pas de Licence	Licence Compétition	30 dinars
Licence Pratiquant	Licence Initiation	10 dinars
Licence Initiation	Licence Qualification	---
Licence Qualification	Licence Compétition	10 dinars

- d. **Date de réception des documents** : Le secrétariat imprime les diplômes de passage de degré pour les candidats admis à l'examen et les soumet au Président de la fédération Tunisienne des sports équestres pour signature en lui présentant une copie du tableau récapitulatif des résultats de l'examen.
- e. **Date de réception des documents + 2 jours ouvrables au maximum**: Le président de la fédération procède à la signature des diplômes de passage de degré pour les candidats admis.
- f. Le responsable du club procède au règlement des frais de changement de licence.
- g. **Date de règlement des frais de changement de licence** : Le secrétariat de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres vérifie le règlement des frais de changement de licence selon le barème (III-6-b) et délivre une copie des feuilles d'examens ainsi que les diplômes de passage de degré au responsable du club.
- h. **Date de règlement des frais de changement de licence + 1 jour ouvrable au maximum**: Le secrétariat procède au changement de licence sur le site de la FTSE.



IV. Annexe I :

Demande de Passage de Grade

Date de la Demande:.....

Club/Association:.....

Responsable du Club:.....

Nom du Moniteur:.....

N°	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE	TYPE DE LICENCE ACTUEL	DEGRE DEMANDE
1	Ben Feltene	Foulene	TN-1987-99999	QUALIFICATION	2 EME DEGRE
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Le Responsable du club :

Signature & Cachet



V. Annexe II :

Tableau Récapitulatif de résultats de Passage de degré

Date et lieu de l'examen Théorique:.....

Date et lieu de l'examen Pratique:.....

Club/Association:.....

Nom de l'examineur:.....

Nom du Moniteur :.....

N°	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE	DEGRE DEMANDE	RESULTAT
1	Ben Feltene	Foulene	TN-1987-99999	2 EME DEGRE	
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Signature de l'examineur :



Date et lieu de l'examen Pratique:

Club/Association:

Nom de l'examineur:

Nom du Moniteur:

Nom du Candidat:

DEGRE INITIATION

0 : Non acquis / 1 : En cours d'acquisition / 2 : Acquis

0 1 2

Capacités		Critère d'évaluation	0	1	2	
Au pas	Etre Capable d'évoluer seul en autonomie	Marcher droit				
		Se grandir simplement pour ralentir				
		Allongement				
		Arrêt à un point précis				
		Bonne attitude du cavalier : Alignement épaules/hanches/talons, Coudes déliés, mains devant soi.				
Etre Capable de tourner	Contact avec la bouche du cheval					
	Doubler: régularité du tracé Orienter ses épaules dans la direction choisie					
	Volte: régularité du tracé Orienter ses épaules dans la direction choisie					
Etre capable de partir et revenir au pas en un point précis	Demi volte: régularité du tracé Orienter ses épaules dans la direction choisie					
Au trot	Etre capable de partir et revenir au pas en un point précis	Accord des aides, s'arreter à une lettre précise.				
		Etre capable de trotter enlevé sur le diagonal désiré	Partir au trot en un point précis			
			Contact avec la bouche du cheval			
	changement de diagonal					
	Transition Pas-Trot-Pas en suspension					
	Courbe large en suspension					
	Etre capable de stabiliser son équilibre sur les étriers	Passage de barres en sol en suspension				
		Stabilité du cavalier				
		Etre capable d'évoluer seul	Conservation l'allure			
	Transition montante et descendante					
	Arret à un point précis					
	Attitude du cavalier et son relachement					
Etre capable de partir et revenir au trot en un point précis	Accord des aides, s'arreter à un point précis					
	Trot assis pour la transition					
Etre capable de conduire sur des courbes serrées	Volte: respect du tracé Orienter ses épaules dans la direction choisie					
	Demi volte: respect du tracé Orienter ses épaules dans la direction choisie					
	Demi volte renversée: respect du tracé Orienter ses épaules dans la direction choisie					



Au galop	Etre capable de rechercher son équilibre assis	Attitude du cavalier Qualité et stabilité de l'assiette Galop sans étrier			
	Etre capable d'évoluer seul	Maintien de l'allure Régularité de l'allure Varier l'amplitude au galop Passer au trot à un point précis Position du cavalier contact avec la bouche du cheval			
	Etre capable de partir au galop en un point précis et sur le bon pied	Accord des aides, bonne exécution de l'exercice. Respect de la zone de départ. Départ au galop à partir du trot			
Au saut	Etre capable de rechercher son équilibre sur les étriers	Longueur des étriers Suspension avant et après l'obstacle Mains et épaules du cavalier souples pour accompagner le mouvement du cheval Jambes à leur place Bassin liant			
	Etre capable de contrôler l'allure à l'abord et à la réception des sauts	Maintien de l'allure à l'abord de l'obstacle Maintien de l'allure après l'obstacle			
	Etre capable de réagir en conséquence	Contrôle du cheval avant et après l'obstacle			
	Etre capable de conduire à l'abord et à la réception des sauts	Cheval en équilibre Obstacle abordé au milieu Bon tracé de l'abord Regard droit dans l'axe de l'obstacle			
	Etre capable d'enchaîner des obstacles simples avec des courbes larges	Anticiper du regard le tracé souhaité Contrôle de la vitesse Contrôle de la direction: Précision dans les tracés Contrôle de l'équilibre			

Appréciation générale: confiance, attitude etc. de 0 à 4

Total : Minimum exigé pour l'obtention du test : 33/54

Commentaires:

Acquis

Non Acquis

Signature:



Date et lieu de l'examen Pratique:	
Club/Association:	
Nom de l'examineur:	1 ^{ER} DEGRE
Nom du Moniteur:	
Nom du Candidat:	

0 : Non acquis / 1 : En cours d'acquisition / 2 : Acquis		0	1	2	
Capacités	Critère d'évaluation				
Au pas	Etre capable de contrôler la vitesse	Transition montante et descendante au pas			
		Discretion dans l'emploi des aides			
	Etre capable de déplacer les hanches	Déplacement des hanches sur un cercle			
		Déplacement des hanches en ligne droite			
Etre capable d'inverser et d'enchaîner des courbes serrées	Indépendance des aides				
	Enchaînement de figure de manège sans changement de main				
	Enchaînement de figure de manège avec changement de main				
Au trot	Etre capable de rechercher son équilibre assis	Qualité de l'incurvation			
		Attitude du cavalier			
	Etre capable de rechercher son équilibre au trot enlevé	Qualité et stabilité de l'assiette			
		Transitions montantes et descendantes au trot enlevé			
		Fixité des mains et des jambes			
Etre capable d'inverser et d'enchaîner des courbes larges	Changements de direction au trot enlevé en trotant sur le bon diagonal				
	Position du haut du corps				
	Enchaînement de figures de manège				



Au galop	Etre capable de stabiliser son équilibre sur les étriers	Transitions montantes et descendantes au galop en équilibre			
		Faire une serpentine au galop en équilibre			
		Enchaînement de barres au sol au galop en équilibre			
		Attitude du cavalier			
		Stabilité du cavalier			
	Etre capable de galoper assis en rythme	Aissance du cavalier			
		Liant de l'assiette au galop			
	Etre capable de partir au galop du pas sur le bon pied	Accord des aides, exécution de la demande à une lettre précise			
		Départ au galop à partir du pas sur le bon pied.			
	Etre capable de contrôler la vitesse	Faire un Allongement au galop			
Maitrise des aides					
Maitrise de l'équilibre du cavalier					
Etre capable de conduire sur des courbes larges	Qualité de l'assiette du cavalier				
	Galop sur le bon pied				
Au saut	Etre capable de rechercher son équilibre sur les étriers en enchaînant des sauts isolés	Enchaînement d'obstacles isolés			
		Qualité de l'attitude du cavalier			
	Etre capable de contrôler l'allure et la vitesse en enchaînant des sauts isolés	Contrôle de l'allure à l'abord de l'obstacle			
		Contrôle de l'allure après l'obstacle			
	Etre capable de conduire sur des courbes larges	Regard du cavalier			
Etre capable d'avoir une bonne attitude à l'abord et à la réception des sauts	Précision de l'abord				
Appréciation générale: confiance, attitude etc. de 0 à 4					
Total : Minimum exigé pour l'obtention du test : 25/35					
Commentaires:					

Acquis

Non Acquis

Signature:



Date et lieu de l'examen Pratique:

Club/Association:

Nom de l'examineur:

Nom du Moniteur:

Nom du Candidat:

2^{EME} DEGRE

La reprise de dressage doit se faire de préférence en bride

0 : Non acquis / 1 : En cours d'acquisition / 2 : Acquis

0 1 2

Capacités		Critère d'évaluation	0	1	2
Au pas	Etre capable de contrôler la vitesse	Avoir son cheval sur la main			
		Bonne incurvation sur les courbes			
		Transition montante et descendante au pas			
		Régularité au pas			
		Effectuer une épaule en avant au pas sur les deux cotés			
Au trot	Etre capable de rechercher son équilibre assis	Avoir son cheval sur la main			
		Incurvation sur les courbes			
		Transition montante et descendante au Trot			
		Transitions Pas-Trot-Pas			
		Réaliser un cercles et une serpentines de 10 m de diamètre au trot dans l'incurvation			
		S'arrêter à partir du trot			
		Réaliser trois ou quatres foulées de trot en cession à la jambe sur les deux côtés			
Régularité du trot					

Au galop	Etre capable de stabiliser son équilibre sur les étriers	Avoir son cheval sur la main			
		Incurvation sur les courbes			
		Transition montante et descendante au Galop			
		Transitions Trot-Galop-Trot			
		Réaliser un cercles de 10 à 15 m de diamètre au galop dans l'incurvation			
		Réaliser une courbes de 20 m de diamètre au contre galop			
		Réaliser un contre changement de main au galop			
		Réaliser un changement de main au galop, passer au pas et repartir progressivement au galop			
	Régularité dans le galop				
Au saut	Etre capable de rechercher son équilibre sur les étriers en enchaînant des sauts isolés	Stabilité et liant du cavalier sur un dispositifs de saut adapté (hauteur environ 1)			
		Être stable et adapter son équilibre sur des enchaînements de sauts			
		Avoir un galop de référence lors de l'enchaînement des sauts à 100, 110 cm			
		Précision du tracé			
		Enchaîner un parcours à 100 cm avec un contrat de foulées et une combinaisons à une foulée			

Appréciation générale: confiance, attitude etc. de 0 à 4			
Total : Minimum exigé pour l'obtention du test : 23/31			
Commentaires:			

Acquis Non Acquis



F.T.S.E	MANUEL DES PROCEDURES	<i>Mis à jour au 13.02.04</i>
FONCTION TECHNIQUE	Procédure de passage de degré CSO	<i>FOLIO CT-CSO-1</i>

Intervenants	Délai	N°	Description de l'opération	Supports
Club Concerné	J0	1.	Dépôt contre décharge d'une demande de passage de degré à l'administration de la fédération suivant modèle ci-joint.	Annexe1 : demande de passage de degrés
Secrétariat de la Fédération	J0	2. 3.	2. Paiement des frais de passage de degrés auprès du caissier de la fédération contre reçu de paiement. 3. Classement de la demande dans le chrono « courrier arrivé ».	
Secrétaire responsable SO	J+1	4. 5.	4. Transmission d'une copie de la demande à la secrétaire chargée de la discipline saut d'obstacles. 5. Procède aux vérifications suivantes :	
			<ul style="list-style-type: none"> Le Club demandeur est bien affilié (mettre « OK » pour matérialiser la vérification) 	Site web
			<ul style="list-style-type: none"> Consultation du site de la FTSE pour s'assurer que tous cavaliers objet de la demande sont bien licenciés à la fédération (mettre « OK » devant le nom de chacun des cavaliers pour matérialiser la vérification) 	Site web Tableau de passage
			<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la cohérence du passage de degré demandé. (mettre « OK » devant le degré demandé pour chacun des cavaliers pour matérialiser la vérification) 	Frais de passage
			<ul style="list-style-type: none"> Confirmer le règlement des frais de passage 	Liste des



F.T.S.E	MANUEL DES PROCEDURES	<i>Mis à jour au 13.02.04</i>
FONCTION TECHNIQUE	Procédure de passage de degré CSO	<i>FOLIO CT-CSO-2</i>

Intervenants	Délai	N°	Description de l'opération	Supports
			<p>de degrés conformément au barème (mettre « Payé » en haut de la demande pour matérialiser la vérification)</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier que le moniteur détient le Brevet fédéral d'entraîneur niveau 1 (BFE 1). (mettre « OK » devant le nom du moniteur pour matérialiser la vérification) 	moniteurs
Commission CSO	J+1	6.	<p>En cas d'anomalies trouvées dans la demande déposée :</p> <p>a) Informer le club demandeur pour lui demander de corriger sa demande.</p> <p>b) Reprendre la procédure depuis le point 5.</p>	Tableau de passage
	J+1	7.	<p>Scanner la demande vérifiée et la transmettre par email aux membres de la commission de saut d'obstacles.</p>	
	J+2	8.	<p>Si le passage de degré nécessite une approbation de la commission de CSO.</p> <p>a) Demande acceptée par la commission (aller au point 11).</p> <p>b) Demande rejetée.</p>	
		9.	<p>Envoi d'un mail à la secrétaire chargée du SO pour l'informer de la décision de refus en indiquant les motifs.</p>	



F.T.S.E	MANUEL DES PROCEDURES	<i>Mis à jour au 13.02.04</i>
FONCTION TECHNIQUE	Procédure de passage de degré CSO	<i>FOLIO CT-CSO-3</i>

Intervenants	Délai	N°	Description de l'opération	Supports
Secrétaire responsable SO	J+3	10.	Informar le club demandeur par email de la décision de refus de la commission de saut d'obstacles en lui indiquant les raisons et lui demandant de redéposer une demande. (renvoi au point 1)	
Commission CSO	J+2	11.	Désignation d'un examinateur compte tenu des critères fixés.	Liste des examinateurs
	J+3	12.	Informar (par mail et par téléphone) le club concerné de l'examineur désigné.	
Club concerné	J+4	13.	Déposer auprès du secrétariat de la FTSE d'une demande éventuelle de changement de l'examineur. (une seule et unique fois dans les 24 h).	
Secrétaire responsable SO	J+5	14.	Transmettre par mail la demande du club concerné pour changer l'examineur.	
Commission CSO	J+6	15.	Renvoi point 11 + point 12	
	J+6	16.	Informar l'examineur de sa désignation	
Examineur	J+7	17.	Coordonner avec le responsable du club concerné pour fixer la date et l'heure de l'examen.	



F.T.S.E	MANUEL DES PROCEDURES	<i>Mis à jour au 13.02.04</i>
FONCTION TECHNIQUE	Procédure de passage de degré CSO	<i>FOLIO CT-CSO-4</i>

Intervenants	Délai	N°	Description de l'opération	Supports
	J test	18.	Déroulement de l'examen	
	J test +2	19.	Déposer les résultats des tests au secrétariat de la fédération contre décharge. (Fiches théorique d'examen, Grille d'évaluation pratique, tableau récapitulatif des résultats)	Annexe 2 : Grille d'évaluation Annexe 3 : Tableau récapitulatif des résultats
Secrétaire responsable SO	J test +3	20.	Transmission d'une copie des résultats au caissier de la FTSE pour paiement des honoraires de l'examineur conformément au barème	
Caissier de la FTSE	J test +3	21.	Vérifier le nombre des cavaliers ayant effectivement passé le test et calculer le montant à verser à l'examineur.	Barème de paiement
	J test +3	22.	Procéder au paiement de l'examineur.	
Secrétaire responsable SO	J test +3	23.	Imprimer les diplômes de passage des degrés pour les cavaliers admis.	
	J test +4	24.	Transmettre les diplômes au Président de la Fédération pour signature.	
	J test +5	25.	Demander au responsable du club de se présenter à la fédération pour paiement de la différence de prix de la nouvelle licence et pour récupérer les diplômes	



F.T.S.E	MANUEL DES PROCEDURES	<i>Mis à jour au 13.02.04</i>
FONCTION TECHNIQUE	Procédure de passage de degré CSO	<i>FOLIO CT-CSO-5</i>

Intervenants	Délai	N°	Description de l'opération	Supports
Caissier de la FTSE		26.	des cavaliers. Calculer le montant à payer par le club concerné et encaisser le montant contre reçu.	Tableau des tarifs des licences
Secrétaire responsable SO		27.	Remettre le reçu au responsable du club.	
		28.	Vérifier les règlements des frais de licence.	
		29.	Remettre les diplômes au responsable du club concerné.	
		30.	Imprimer les nouvelles licences et les remettre au responsable du club concerné.	
		31.	Modifier les licences des cavaliers sur le site de la FTSE.	